

Ecole Saint-Joseph de Bois-de-Breux
Rue de Herve 667
4030 Grivegnée
Direction : M. JB Blaise
☎ 04/365 00 82 – 0473/760690
✉ directionstjosephbdb@gmail.com
🌐 <http://www.saintjosephboisdeboux.be>



Liège, le 10 décembre 2021

Chers parents,

Décidément, chaque semaine, l'actualité sanitaire prend une place que l'on se réjouit de voir se libérer dans ces newsletters ... Cette semaine ne fera pas exception à la règle, hélas ! Peut-être le savez-vous, peut-être êtes-vous concerné.e.s mais plusieurs classes de l'école ont malheureusement dû être fermées. Fermer une classe reste toujours une décision difficile à prendre et c'est toujours à regret que nous en arrivons là. Il faut savoir aussi que les fermetures de classe sont encadrées par des directives précisées par circulaires ministérielles et que ces fermetures sont, in fine et après analyse minutieuse, décidées par les médecins du service de médecine scolaire (PSE). Il ne me revient pas ni de juger de la pertinence des mesures imposées par le Ministère de l'éducation ni de la fermeture ou pas d'une classe.

Une question qui m'est souvent posée à ce sujet est le cas des frères et sœurs. Si un enfant est placé en quarantaine, ses frères et sœurs, pourvu qu'ils ne soient ni positifs ni symptomatiques, peuvent (doivent) venir à l'école.

Croyez bien que ces mesures et ces protocoles évoluent régulièrement et que je ne peux maîtriser tous les cas de figure. Je dois souvent m'en référer au PSE pour apporter les réponses aux questions particulières qui me sont posées. Les médecins vivent eux aussi une période complètement folle ! J'en profite pour les remercier ainsi que toutes celles et ceux qui font face à ce maudit virus afin que demain soit meilleur !

Après ce sombre mais nécessaire chapitre, je voudrais aussi, une fois encore, remercier l'association des parents de notre école. En effet, saint Nicolas m'a confié qu'il était surchargé et que les conditions ne l'aidaient pas lui non plus ! Il a donc dû engager de nouveaux lutins

et les membres de l'A.P. ont une fois encore répondu positivement à cet appel du grand saint ! Qu'ils en soient vivement gratifiés !

Ce jeudi, votre enfant a reçu le bon de commande pour réserver le calendrier 2022 de l'école. Ce calendrier sera illustré avec des photos exclusives. Nous avons mis tout en œuvre pour qu'il soit le plus beau possible. Je ne vais pas tout vous révéler (je ne l'ai d'ailleurs pas encore vu) mais je pressens qu'il sera encore plus haut en couleur que celui de 2021 ! Je vous rappelle que l'intégralité des bénéfices que nous récolterons (approximativement 4€ par calendrier) seront reversés à l'opération Viva for Life. N'hésitez donc pas à le commander et à l'offrir en nombre à l'occasion des fêtes de fin d'année ! Pour le commander, vous pouvez utiliser le bon qui se trouve donc dans la mallette de votre enfant. Vous ne l'y voyez pas ? Pas de souci. Ce bon de commande est disponible sur le site de l'école en suivant le lien suivant :

http://www.saintjosephboisdebreux.be/wa_files/Bon_20de_20commande_20calendriers_202021.pdf

N'oubliez pas de glisser dans l'enveloppe la somme correspondant à votre commande (5€ par calendrier commandé) **exclusivement en billets** ! Vous pouvez remettre cette enveloppe au titulaire de votre enfant. S'il est en quarantaine, vous pouvez venir déposer l'enveloppe au secrétariat (sonner à la porte du 667). Pour recevoir les calendriers commandés, nous vous demanderons de passer à l'école (toujours au 667) le 21, 22 et 23 décembre, entre 8h30 et 15h00 (12h00 le 22). D'avance, au nom de toute l'équipe mais surtout au nom des enfants qui ont moins de chance, je vous remercie pour votre adhésion à notre projet.

Je vous remercie de m'avoir lu et vous souhaite un maximum de sérénité et un excellent week-end,

Au nom de toute l'équipe,

M. JB Blaise,

P.S. Un de nos ordinateurs rencontre un souci : il émet un son relativement faible mais très aigu et donc très désagréable. Y aurait-il parmi vous quelqu'un qui pourrait nous aider à ce sujet ? Merci ...